



# Gémens

« A. Boucher »

## Vacances Toussaint

du 19 au 30 Octobre 2020

# INSCRIPTIONS

DU 23 SEP AU 2 OCT 2020

Accueil de loisirs  
de 3 ans à 10 ans

Par Mail :

[gemens@estrablin.fr](mailto:gemens@estrablin.fr)

Uniquement

Attention pour les familles extérieures au 6 communes ,  
veuillez contacter le service après le 5 octobre 2020 !

Au programme: des jeux aux  
couleurs d'automne, des  
activités manuelles, sportifs,  
des balades nature ,.....



Estrablin  
Commune de l'Isère



# Guide infos inscriptions

## INSCRIPTIONS « TOUSSAINT 2020 »

La fiche de réservations sera disponible à partir du 23 septembre.  
Document téléchargeable sur le site de la Mairie d'Estrablin .

Les documents seront à retourner par mail à l'adresse  
suivante : [gemens@estrablin.fr](mailto:gemens@estrablin.fr)

Dernier délais le 2 octobre 2020 inclus.

**Tout dossier incomplet sera refusé** . La fiche de réservation ne sera pas prise en compte, passé le délai du 4 octobre 2020

**Rappel : Aucune modification ne pourra être apportée après inscription et toute réservation fera l'objet d'une facturation.**

**Inscriptions dans la limite des places disponibles.**

**Rappel : Pour les familles n'ayant pas encore fait le dossier administratif 2020/2021 doivent obligatoirement le remplir pour l'année en cours avant toutes réservations pour un accueil au centre de Gémens.**

**Pour compléter votre dossier d'inscription vous devez fournir obligatoirement les pièces suivantes :**

- . photocopie des vaccins de l'enfant à jour
- . votre numéro d'allocataire CAF
- . votre attestation de quotient familial délivrée par la CAF
- . votre avis d'imposition (N-1) si vous n'avez pas de quotient familial
- . votre attestation d'assurance responsabilité civile ou extrascolaire

**\*Les tarifs d'accueil des enfants sont calculés selon le barème dépendant du quotient familial (CAF) info site Mairie Estrablin**

